



Bulletin n°4

Commune de LAVERNAY

Horaires d'ouverture du secrétariat :
le lundi de 10h à 12h,
le jeudi de 10h à 12h, et de 15h à 18h,
et le samedi de 10h à 12h.

Téléphone, fax : 03 81 58 15 25
Courriel : mairie.lavernay@wanadoo.fr
Site : <http://lavernay.eklablog.com/>

Nouveaux rythmes scolaires

La CCVM devrait prendre en charge les enfants à Recologne les mercredis après-midis (transports compris) à partir de septembre, aux tarifs Francas.



Une réunion d'information sur ce sujet aura lieu le lundi 1^{er} septembre 2014 à 17h30 à l'accueil du périscolaire de Recologne (à côté de l'école), les inscriptions pourront se faire à ce moment-là.

Les nouveaux horaires scolaires précis ne sont pas encore connus et seront communiqués dès que possible aux familles.

Coupures d'électricité

ERDF a prévu de procéder à la pose et à la dépose d'un groupe électrogène en début et fin d'un chantier programmé, ainsi que des travaux d'entretien, ce qui entraînera deux coupures brèves (de quelques minutes) le 10/09/2014 vers 8h, et entre 16h et 17h, les rues concernées sont : Saint-Vit, Croto, Ceriseraie, Verger de Bouto, Beveau.



Une coupure plus longue sur ces mêmes rues est programmée le jeudi 11/09/14 de 8h30 à 12h.

Appel à bonnes volontés

Nous avons dénombré plusieurs petits travaux d'entretien ou réfection au village qui pourraient sans doute être réalisés par des habitants talentueux et généreux. Si vous avez des compétences, même modestes, dans des domaines aussi variés que la menuiserie, la peinture, la plomberie, le terrassement, le taillage, la serrurerie ou l'électricité, et que vous êtes prêts à donner un peu de votre temps pour l'amélioration du bien-être collectif, signalez-le en Mairie (par courrier ou par voie électronique) et nous vous indiquerons les tâches à réaliser. Merci d'avance.



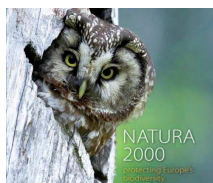
Bordures de route

Nous vous rappelons que les habitants doivent penser à tailler leurs haies en bordure de route, (surtout quand il n'y a pas de trottoir) afin d'assurer la sécurité des piétons, et notamment des enfants.



Arrêté préfectoral d'autorisation de pénétrer dans les propriétés privées

L'arrêté préfectoral n°2014170-0020 donne l'autorisation de pénétrer dans les propriétés privées en vue de l'exécution des opérations nécessaires à la réalisation des inventaires scientifiques (inventaire du patrimoine naturel, études dans le cadre de Natura 2000 etc). Les agents réalisant ces études seront munis d'une copie de l'arrêté préfectoral et pourront ainsi pénétrer dans toutes les propriétés privées closes ou non closes, à l'exception des locaux consacrés à l'habitation. L'article 5 de ce décret précise que « défense est faite aux propriétaires d'apporter aux agents chargés des études aucun trouble ni empêchement ». L'ensemble des articles de ce décret est consultable en Mairie.



Formation PSC1

Une formation aux premiers secours pourrait être organisée avec les pompiers de Marnay, à condition de réunir au minimum 9 personnes ; cette formation, d'un montant de 50€ par personne (35€ pour les étudiants et demandeurs d'emploi) et encadrée par 2 pompiers, se déroulerait à Marnay, sur une journée, voire une demi-journée. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter Angélique Vieille, à l'office du tourisme du Val Marnaysien, tél : 03 84 31 90 91.



Journée du Patrimoine



Syndicat intercommunal du canton d'Audeux **DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2014**

Cette manifestation locale est organisée par le Syndicat Intercommunal du Canton d'Audeux (SICA) et Profession Sport, en partenariat avec le réseau d'échanges réciproques de savoirs, l'école de musique intercommunale du canton et le soutien de la municipalité d'Ecole-Valentin. A cette occasion, le dimanche 14 septembre 2014, vous pouvez découvrir « à pieds » le patrimoine de cette commune.

L'après-midi, au départ du parking du centre d'activités et de loisirs d'Ecole-Valentin (CAL), un circuit de 6 km avec un temps de parcours estimé à un peu moins de 4 heures est proposé. Rendez-vous à 13h30 pour un départ à 14h00. Au programme :

- 13h30 : rendez-vous sur le parking du CAL
- 14h00 : départ
- Sur le parcours, découverte du patrimoine communal avec un guide : *anciennes fermes, vieux village de Valentin, ancienne gare du tacot, ancienne tuilerie, arboretum, La fontaine à Ecole avec le spectacle des Lavandières, Le prieuré, la Chapelle, l'ancien pensionnat, l'église.*
- 17h45 : retour au CAL pour un concert proposé par

l'EMICA (école intercommunale de musique)

- 18h : pot de convivialité

Des guides et accompagnateurs vous encadreront afin d'apporter des commentaires le long du parcours et d'assurer la sécurité de tous les participants.

Venez nombreux !

Jérôme Champion Tél. : 03.81.88.35.35 Courriel : jerome.champion@profession-sport-loisirs.fr